

Service de sécurité et d'assistance à personnes

SSIAP 1 Formation initiale

Les personnels des Services de Sécurité Incendie des ERP et IGH doivent recevoir des formations spécifiques (selon l'arrêté du 2 mai 2005). Ils ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

LA FORMATION

Prérequis

- Être majeur
- Aptitude médicale
- AFPS ou SST ou PSC1
- Satisfaire au test d'entrée SSIAP 1

Objectifs de la formation

- Connaître les particularités d'un feu, la réglementation des ERP / IGH et des installations techniques
- Identifier le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

Durée

70 heures

Public

Toute personne souhaitant se qualifier dans le domaine de la sécurité incendie et de l'assistance aux personnes

Tarif inter : 990 € net de taxes

Tarif intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 5 à 12 personnes

LE PROGRAMME

Le Feu et ses conséquences

- Le feu et le comportement du feu

Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

▪ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Modalités** : Formation en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles, une visite applicative sera réalisée dans un ERP et/ou IGH
- **Délais** :
 - Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
 - Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 10 jours après la première prise de contact
 - Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- Visite applicative d'un site ERP et/ou IGH
- La formation se déroule dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc et de matériels pédagogiques SST adaptés à la formation
- La formation est essentiellement pratique : Exposé interactif, démonstrations, études de cas et mises en situation
- Le site est équipé d'un PC de sécurité, d'une aire de feu, d'un système de sécurité incendie, de matériels incendie, d'appareils émetteurs-récepteurs, de téléphones, de système de vidéosurveillance, de registres de prise en compte, de matériel de secourisme (mannequins, défibrillateur, matériel divers)

▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- L'évaluation est assurée tout au long de la formation par des exercices, des mises en situation pratiques et des entraînements aux QCM
- Cette formation sera validée par un examen final avec jury. Cet examen est composé de 2 épreuves : un QCM d'évaluation des connaissances acquises et une épreuve pratique individuelle en fin de formation.
- **Evaluation de la formation par les stagiaires** : Une fiche d'évaluation de la formation remise aux participants en fin de stage, leur permet d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique du formateur

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Habilitation électrique
- SSIAP 2
- TFP APS

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Charbel Addad - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08